

Autor(en): **Z'Graggen, François-Joseph**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **73 (2001)**

Heft 4

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

E

UROPAN 6 vient de se terminer: ses résultats enrichiront les prochaines Journées du logement de l'OFL, cet automne à Granges (cf. p. 27). Franc succès à nouveau: 19 pays participants, 2150 projets rendus, 55 équipes lauréates et 60 équipes mentionnées.

Sans verser dans un patriotisme régionaliste étranger à Europan, je relève avec plaisir que la seule équipe lauréate en Suisse est une bande de tout jeunes architectes de Genève, qui piaffent de réaliser leurs fortes idées. Maîtres d'ouvrages genevois qui me lisez, pensez-y!

Leur projet est une proposition anticipatrice d'aménagement du territoire: elle est plus sociopolitique que technique, mais c'est une prospective qui concerne tout le monde et qui est lisible par tout le monde, malgré le schématisme de la proposition.

Ceci ne devrait pas empêcher des édiles clairvoyants de se sentir interpellés par les problèmes du moyen terme et les aborder tout de suite pour se mettre dans les meilleures conditions de calme de réflexion.

Mais notre société en est-elle encore capable? Y a-t-il autre chose que des visions comptables à court terme: compte de voix pour la nouvelle législature, comptes locatifs d'une société coopérative, comptes annuels de l'ASH...

Y a-t-il encore place pour des idées philanthropiques et des préoccupations qualitatives comme celles qui

animaient les fondateurs du mouvement coopératif?

La présidente de l'ASH romande a récemment déploré la très faible participation (record d'absentéisme) des membres de l'ASH à leur assemblée générale de Genève, malgré un orateur de première ligne dans le combat pour l'amélioration du logement (cf. p.22).

Cette désaffectation et cet essoufflement des idéaux se lisent aussi dans la tendance à la professionnalisation des dirigeants de coopératives qui sont de plus en plus issus de milieux immobiliers où l'utilité publique n'a cours. On ne peut bien sûr se passer de la compétence technique, mais dans notre mouvement elle ne devrait pas se limiter à ça.

Le mouvement coopératif devrait marquer une solidarité plus manifeste: que les coopérateurs déjà bien logés pensent aux autres et, dans l'esprit de la future nouvelle loi fédérale (cf. p.15), fassent que les aides ASH représentent l'essentiel des fonds propres. Cela permettrait le bourgeoinement de beaucoup de jeunes coopératives en leur donnant le moyen de démarrer leur projet.

Le mouvement coopératif devrait également, si comme à l'origine il arrivait à s'élever un peu de la stricte réalité comptable, contribuer à l'amélioration de la qualité du logement en recourant systématiquement au concours d'architecture, pour pouvoir travailler avec les architectes les plus astucieux et les plus inventifs dans la recherche de la qualité.

Construire de bons logements est bien; ne pas se limiter à les reproduire, mais chercher à faire chaque fois mieux, voilà la mission à laquelle doit s'atteler les membres de l'ASH!

François-Joseph Z'Graggen

- 5** **ASH**
Séminaire Neuchâtel
Jacques Dentan
- 10** **Droit**
Le contrat d'entretien
- 11** **ASH**
Assurance RC
- 12** **Dossier:**
A quoi sert le mouvement coopératif?
Le développement du mouvement coopératif
Philippe Favarger
- Qu'attendre de la nouvelle loi ...
Robert Curtat
- 1919: l'habitat coopératif se met en mouvement
Anita Frei
- L'déal coopératif
Roland Willomet
- 16.1** **ASH**
Rapport annuel de l'ASH
- 20** **Cadre de vie**
Cohabitation sur la route
Robert Curtat
- 22** **ASH**
Reflets de l'assemblée générale section romande
Francis Jacques
- 25** **Logement social**
Résidence Mandement à Satigny
- 27** **OFL**
Journées du logement à Granges
EUROPAN

En couverture:
Coopérative Jordils-Moulins, Yverdon-les-Bains
Cf article page 5
Photo imagina - Genève

HABITATION
T I O N
revue bimestrielle romande
ISSN 0017-6419

Edition, administration et publicité
Société de communication de l'habitat social
C.P. 537 - 37, Grand-Rue, CH-1260 Nyon
tél. (021) 316 73 15 ou (022) 361 361 0
E-mail atelier_adn@dplanet.ch

Rédacteur en chef
François-Joseph Z'Graggen, arch. EPFL-SIA

Publicité
Editions CHANTIERS Montreux SA

Rédaction
Journalistes RP
R. Curtat, M.-Ch. Petit-Pierre, F. Girardin
Architectes
A. Frei, B. Marchand, N. Pham, R. Willomet,

O. Wagnières, M. Walther, M. Weil, F. Wenger
Sociologues
A. Compagnon, V. Kaufmann

Diffusion
La revue *Habitation* est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'ASH - Section romande l'Association suisse pour l'habitat

Abonnement (CCP 12-14785-9)
Suisse: Fr.70.- par an (étudiants: Fr.45.- par an)
Etranger: Fr.90.- par an
Prix du présent numéro: Frs.14.-

Préresse et impression
Imprimerie Corbaz, Montreux